

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES LAURENTIDES

TARIF DE PILOTAGE

(+ 2%) effectif le 07/03/2014

# Article		BASE	UNITÉS DE PILOTAGE	FACTEUR TEMPS	Minimum	Maximum
1	Voyage		circonscription 1	\$ 42.92	\$ 21.12	\$ 2 196.12
1	Voyage		circonscription 2	\$ 25.86	\$ 14.89	\$ 1 729.55
2	Déplacement		circonscription 1	\$ 494.04		\$ 2 196.12
			circonscription 1-1	\$ 454.60		\$ 2 020.78
			circonscription 2	\$ 470.51		\$ 2 091.54
3	Mouillage (Déplacement) ou (Voyage)		circonscription 1	\$ 382.02		
			circonscription 1-1	\$ 351.51		
			circonscription 2	\$ 363.83		
4	Accostage d'un navire à un quai ou à une jetée à la fin d'un voyage		circonscription 1	\$ 292.40		\$ 568.52
			circonscription 2	\$ 278.47		\$ 541.45
5	Accostage ou appareillage d'un navire effectué par un pilote désigné par la Corporation à la demande du capitaine, du propriétaire ou de l'agent du navire		circonscription 1	\$ 470.51		\$ 1 729.55
			circonscription 2	\$ 470.51		\$ 1 729.55
6	Prolongation du séjour d'un pilote à une station d'embarquement de pilotes ou à bord d'un navire			Première demi-heure		NIL
			circonscription 1	Pour la première heure, y compris la première demi-heure et chaque heure suivante		\$ 113.96 \$ 227.92
				Première demi-heure		NIL
			circonscription 1-1	Pour la première heure, y compris la première demi-heure et chaque heure suivante		\$ 104.85 \$ 209.70
				Première demi-heure		NIL
			circonscription 2	Pour la première heure, y compris la première demi-heure et chaque heure suivante		\$ 108.51 \$ 217.02
7	Mouvement d'un navire effectué pour la régulation des compas		circonscription 1	\$ 494.04		\$ 16.27
			circonscription 1-1	\$ 454.60		\$ 14.97
			circonscription 2	\$ 470.51		\$ 15.49
	Voyage ou déplacement d'un navire mort			1.5 fois les droits de pilotage prévus aux articles 1 à 7		
8	Annulation		circonscription 1	Base		\$ 612.89
				Première heure		NIL
				Pour la deuxième heure y compris la première heure et chaque heure suivante		\$ 227.92 \$ 113.96
			circonscription 1-1	Base		\$ 563.96
				Première heure		NIL
				Pour la deuxième heure y compris la première heure et chaque heure suivante		\$ 209.70 \$ 104.85
			circonscription 2	Base		\$ 583.70
				Première heure		NIL
				Pour la deuxième heure y compris la première heure et chaque heure suivante		\$ 217.02 \$ 108.51
9	Transport d'un pilote à bord d'un navire au-delà de la circonscription pour laquelle il est breveté		circonscription 1	Chaque heure		\$ 113.96
			circonscription 1-1	Chaque heure		\$ 104.85
			circonscription 2	Chaque heure		\$ 108.51
10	Demande Spéciale		circonscription 1			\$ 2 550.23
			circonscription 1-1			\$ 2 346.63
			circonscription 2			\$ 2 428.79
	Frais de déplacement, applicable à Contrecoeur, Bécancour, Cacouna et Pointe au Pic. Ce référer au règlement sur les tarifs de pilotage, article 5.		circonscription 1	Chaque affectation		\$ 240.03
			circonscription 1-1	Chaque affectation		\$ 240.03
			circonscription 2	Chaque affectation		\$ 240.03